



## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MOISSEY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Dominique TRONCIN, Maire

Présents : MM. BARBIER Emmanuel – BOUCHARD Brigitte – JACQUET Serge – JOUAIN Céline - NICOLIN Sacha - OCLER Christine – RACINE Benoît - RICHARD Pascale – ROUSSELET Philippe – VEURIOT Stéphanie – BERNOUX Céline

Autres Invités : THABARD Nicolas – CHAPUIS Adeline

Absents excusés : BALLOT Dany qui a donné procuration à VEURIOT Stéphanie - MAGDELAINE Martial – DAUDY François

Secrétaire : OCLER Christine

Membres exercice = 15 – Présents = 10 – Votants = 11  
Convocation : 25/03/2022 – Affichage 08/04/2022

Le compte rendu de la séance du 11.02.2022 a été approuvé par le Conseil Municipal.

### **BUDGET FOYER LOGEMENT COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2021**

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif dressé par le Maire et le compte de gestion établi par la trésorière pour la commune, ces deux documents étant en parfaite correspondance.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		8 202.71		741.85		8 944.56
Op. de l'exercice	621 243,25	613 930,83	11 142,60	9 562,04	632 385.85	623 492.87
<b>TOTAUX</b>	<b>621 243.25</b>	<b>622 133.54</b>	<b>11 142.60</b>	<b>10 303.89</b>	<b>632 385.85</b>	<b>632 437.43</b>
Résultats clôture		890.29	838.71			<b>51.58</b>

### **Affectation du résultat**

Apuration du déficit et affectation en recettes d'investissement au compte R 1068 pour un montant de 0.00 €.
   
Le solde étant affecté à l'excédent de fonctionnement reporté R 002 **890.29 €**
  
Le solde étant affecté au déficit d'investissement reporté au D 001 **838.71 €**

### **FISCALITÉ 2022 – VOTE DES TAUX**

À compter de 2021, les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation, dont la suppression progressive s'achèvera en 2023 pour tous les contribuables.

Le Maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter les taux pour l'année 2022 soit :

Foncier Bâti	.....	39.77 %
Foncier Non Bâti	.....	22.58 %

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux pour 2022

Le produit des deux taxes s'élève pour 2022 à **162 244 €** auquel il faudra :

1. retrancher le prélèvement au titre du Fonds National de Garantie individuelle des ressources (FNGIR) égal à **32 080 €**
2. retrancher la contribution du coefficient correcteur d'un montant de **52 791 €**
3. ajouter les allocations compensatrices, TH, FNB, pour un montant de **4 867 €** et **2 585 €**  
pour atteindre un produit prévisionnel 2022 au titre de la fiscalité directe locale de **162 244 €**.

### **BUDGET COMMUNAL COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2021**

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif dressé par le Maire et le compte de gestion établi par la trésorière pour la commune, ces deux documents étant en parfaite correspondance.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		54 927.79		3 109.30		68 037.09
Réserves		10 000.00				
Op. de l'exercice	430 811.14	463 564.43	245 819.09	150 943.46	676 630.23	614 507.89
<b>TOTAUX</b>	<b>430 811.14</b>	<b>518 492.22</b>	<b>245 819.09</b>	<b>154 052.76</b>	<b>676 630.23</b>	<b>682 544.98</b>
Résultats clôture		77 681.08	91 766.33		<b>14 085.25</b>	

### **Affectation du résultat**

Apuration du déficit et affectation en recettes d'investissement au compte R 1068 pour un montant de **0.00 €**  
Affectation en recette d'investissement au compte R 1068 pour financer de nouvelles dépenses de **57 000.00 €**

Le solde étant affecté à l'excédent de fonctionnement reporté R 002      **20 681.08 €.**  
Le solde étant affecté au déficit d'investissement reporté D 001      **91 766.33 €.**

### **BUDGET PRIMITIF 2022**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le Budget Primitif 2022 établi pour la commune de MOISSEY se décomposant comme suit :

Dépense de fonctionnement	.....	614 109.08 €
Dépenses d'Investissement	.....	125 875.00 €
Report déficit investissement 2021	.....	91 766.33 €
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>831 750.41 €</b>
Recettes de fonctionnement	.....	536 428.00 €
Recettes d'Investissement	.....	217 641.33 €
Report Excédent fonctionnement 2021	.....	77 681.08 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>831 750.41 €</b>

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS INSCRITES au Budget Primitif**

Le conseil municipal valide la liste des propositions de subventions aux associations pour un montant de 5 300 € :

Secrétaires de Mairie du JURA = 40 € - Donneurs de sang = 200 € - ADMR = 300 € - MOISSEY Pétanque = 500 €  
Souvenir Français = 100 € - Association sportive ASM = 1 500 € - Foyer rural = 1 000 € - APE Parents d'élèves = 300 €  
VTT Club de l'Ermitage = 100 € - Les Petits Nounours = 300 € - CRIC = 150 € - ACCA de MOISSEY = 300 €  
Echo de la Serre = 100 € - Lieutenant Louveterie = 100 €

## QUESTIONS DIVERSES

### PROMOTION INTERNE

Un agent technique a été nommé au grade de Technicien suite à une promotion interne, cette nomination prendra effet le 01 mai 2022. Il pourra prétendre au grade de Technicien Principal 2<sup>ème</sup> classe en mai 2027.

### INSCRIPTIONS DES CHEMINS RURAUX

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander au Conseil Général d'inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées institué par la loi, les chemins ruraux ou portions de chemins ruraux et les portions d'itinéraires traversant des terrains communaux ou sectionaux, correspondant aux nouveaux itinéraires et au relevé cadastral ci-dessous :

numéro du tronçon	section cadastrale	n° de parcelle	Lieu-dit / dénomination
<b>102</b>	<b>AC</b>	<b>47,48,49,50,51,52,53,54</b>	<b>Bois de la Serre</b>

Le Conseil Municipal prend acte qu'il s'engage ainsi à conserver à ces chemins leur caractère public et ouvert, et à en empêcher l'interruption par des clôtures non ouvrables.

### APPARTEMENTS FOYER LOGEMENT

Monsieur le Maire ainsi que le Directeur du Foyer Logement propose au Conseil Municipal d'étendre la location des appartements du Foyer Logement aux salariés et étudiants pour un loyer de 350€ hors charges. Les charges mensuelles liées aux dépenses d'ordures ménagères et d'eau s'élèveront à 12€ chacune. Les plus petits appartements seront mis à disposition à savoir ceux de 27 à 42m<sup>2</sup>. Le Conseil Municipal prend connaissance du projet d'agrandissement de la base Intermarché à Rochefort sur Nonon, où les salariés exposent leur difficulté à se loger. Cette proposition permettrait

### RÉFÉRENT SANTÉ

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de l'existence de l'espace Santé située à Dole ; c'est un lieu de promotion de la santé. Il ne propose ni soin ni consultation médicale, mais accueille les habitants, les associations et les professionnels de santé. Son but est de rassembler dans un même lieu d'information sur les ressources en santé du Nord Jura, des conseils, des actions de prévention et d'éducation à la santé. L'Espace Santé intervient en organisant des actions concernant la nutrition, les risques liés aux addictions, les difficultés liées à l'âge (adolescent, personne âgées) ..., des actions d'éducation thérapeutique pour les patients atteints de maladies chroniques par exemple : diabète, asthme, surpoids/obésité, allergies, maladies cardiovasculaires. Et aussi cancers, maladie neurologiques ... il propose qu'un référent soit désigné pour représenter la commune,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité nomme Mme BERNOUX Céline référente à l'espace santé pour la commune de Moisyey.

### FÊTE DES MÈRES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'organiser la fête des mères cette année. Après échange avec le Conseil Municipal l'évènement se déroulera le 29 mai 2022.

### MISE À DISPOSITION PARCELLE ZD79

La parcelle ZD79 a été sollicité de nouveau par une personne travaillant à Rochefort sur Nonon. Cette dernière a installé avec accord de Monsieur le Maire sa caravane.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire



**Dominique TRONCIN**



